

Couverture médiatique sur l'exposition aux produits phytosanitaires à Yavatmal (Inde)

Bâle / Suisse, le 18 septembre 2018. Syngenta est profondément attristée et préoccupée par le décès et l'hospitalisation regrettables de travailleurs agricoles dans la région de Yavatmal, dans l'État du Maharashtra, à la suite de l'exposition présumée à des produits phytosanitaires vers la fin 2017. Ces incidents ont fait cette semaine l'objet de reportages médiatiques en Suisse.

Nous condamnons fermement les divers rapports incorrects et mensongers qui prétendent que notre produit de protection des cultures Polo serait responsable de ces incidents malheureux. Il n'y a absolument aucune preuve qui permette d'affirmer que le produit de Syngenta Polo soit responsable des incidents survenus.

En outre, le rapport du groupe spécial d'investigation (SIT), mis sur pied par le gouvernement du Maharashtra après les incidents, a spécifiquement reconnu les efforts de Syngenta pendant et immédiatement après l'incident. Syngenta a été la première société à réagir à l'incident et a travaillé en étroite collaboration avec l'administration du district pour assurer la mise à disposition d'équipements de protection, de dispenser des formations pour la manipulation sécurisée des produits et de fournir des traitements médicaux aux personnes touchées.

Polo de Syngenta a été utilisé avec succès et en toute sécurité par les agriculteurs indiens à travers le pays au cours des 14 dernières années, sans aucun incident ou cas de décès signalé. Le Polo de Syngenta n'est ni interdit ni suspendu de vente en Inde ou dans l'État du Maharashtra. Le produit est enregistré en Inde par le Comité central d'homologation et de contrôle des insecticides (CIB & RC), conformément aux directives d'enregistrement et après un examen rigoureux de son efficacité et de son innocuité pour l'homme, la faune et l'environnement. Il est classé Triangle BLEU, ce qui signifie qu'il n'est pas irritant pour la peau et les muqueuses.

Dans les quelque 90 pays à travers le monde dans lesquels nous opérons, Syngenta accorde la plus grande importance à l'utilisation sûre de ses produits. Nous menons d'importantes activités de

stewardship, notamment la formation des médecins, la formation à la manipulation sûre des produits phytosanitaires et la distribution d'équipements de protection individuelle (EPI). Nous gérons de façon fiable des programmes de formation sur les produits phytosanitaires, comprenant les «cinq règles d'or» en matière de manipulation des produits phytosanitaires avant chaque réunion d'agriculteurs. Au cours des quatre dernières années, Syngenta a formé plus de 25 millions d'agriculteurs du monde entier à l'utilisation et à la manipulation en sécurité de nos produits. En 2017, rien qu'en Asie du Sud, nous avons formé environ 5,56 millions d'agriculteurs à l'utilisation et à la manipulation en toute sécurité de nos produits.

Depuis le malheureux incident survenu à Yavatmal, nos équipes ont mené des programmes de *stewardship* dans le district et ses régions limitrophes, mené des programmes de formation de médecins et installé des cliniques de santé mobiles pour soutenir le traitement des agriculteurs qui ont pu être affectés. Nos cliniques de santé mobiles ont soutenu plus de 25 000 familles d'agriculteurs depuis le début du programme mis en place à la suite des incidents. En collaboration avec les Panchayats, nous avons également distribué plus de 10 000 kits d'EPI pour les personnes en charge des pulvérisations. Tout cela a été fait bien que la preuve évidente qu'aucun des incidents malheureux survenus n'est dû à l'utilisation de l'insecticide Polo de Syngenta. Les actions que nous avons entreprises sont le résultat de notre ferme engagement envers les communautés dans lesquelles nous opérons et parce que nous attachons une grande importance à la santé et à la sécurité de tous les agriculteurs qui utilisent nos produits.

Les récents reportages dans les médias ont omis de reconnaître que des produits de plus de 30 fabricants autochtones (génériques) et plus de 200 déclarants de formulation «Me Too» de la même composition en Inde sont également vendus sur le marché. Ces produits sont souvent commercialisés sous le nom de Polo, mais sans le soutien et l'engagement en matière de sécurité et de *stewardship* que requière Syngenta.

Diverses formulations de Diafenthiuron, la matière active de Polo, ont été enregistrées dans plus de 25 pays à travers le monde. Le polo n'est pas interdit en Suisse - il n'est ni enregistré ni vendu dans le pays. Dans le monde, le Polo de Syngenta est vendu uniquement par les distributeurs et détaillants agréés par Syngenta et formés à l'utilisation sûre du produit.

A propos de Syngenta

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, à améliorer la biodiversité et à revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/Syngenta

Coordonnées

Ligne Centrale Media Relations	Head of External Affairs	Global Media Relations Manager
+41 61 323 23 23	Andrew McConville (Suisse)	Carolin Strunz
media.relations@syngenta.com	+41 61 323 06 18	+41 79 810 79 53

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus dont les effets sur les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations pourraient sensiblement différer des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnues se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourront différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. Syngenta rejette toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives en conséquence d'évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.